

Transition écologique : charte signée par Patrick Martin et Christophe Béchu le 6 mars 2024

Publié le 21 mars 2024

Le président du Medef et le ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires ont signé une charte qui pose les bases d'un dialogue entre les entreprises et l'action publique, levier incontournable de la transition écologique.

Quatre objectifs sont recherchés :

- valoriser le rôle des entreprises grâce à des politiques publiques lisibles, accessibles, partagées et efficaces,
- accompagner le changement de modèle économique vers une croissance responsable,
- entraîner la société dans un mode de vie et de consommation plus durables
- relayer les enjeux environnementaux auprès des dirigeants et salariés.

Huit thématiques sont retenues autour de : l'emploi formation, la transition écologique territoriale, l'adaptation, le reporting de durabilité, la stratégie nationale biodiversité, le financement, la simplification et la consommation responsable.

La circulation d'information et une gouvernance dédiée assurent l'opérationnalité du dispositif.

[**>> Télécharger la charte au format PDF**](#)